

LA LETTRE D'INFORMATION

Octobre 2020

Mairie – Urbanisme - RETIL

Entreprises de ménage : BIENVENUE à La Rosière !

Parmi les nombreux sujets et chantiers à conduire par la Commission RETIL – Réhabilitation et Remise en Tourisme de L'Immobilier de Loisirs – il a notamment été identifié que la bonne réalisation des ménages des appartements entre chaque occupant était un des éléments



bloquants dans la mise en location des biens.

Dans le cadre de son travail, la Commission RETIL a souhaité faciliter la venue des entreprises de ménage sur notre station. Aussi, il a été décidé de leur attribuer une **dérogation aux contraintes de stationnement**, à savoir – se garer librement et gratuitement – en zones bleues et zones payantes.

Parce que ce sont les gouttes d'eau qui font les grandes rivières, cette action participe à l'attractivité de notre station pour les entreprises de propreté et contribue à **faciliter l'organisation de cette activité pour les propriétaires qui souhaitent louer leurs appartements** et ainsi participer à la vie de leur station.

Les entreprises de propreté et ménage intervenant sur notre station peuvent d'ores et déjà se présenter en mairie, service Accueil – **pour récupérer leur "PASS ménage"** sur présentation des cartes grises des véhicules et du KBIS de la société.

Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr

Mairie - Ressources Humaines

Faites partie de l'équipe PTW, 5^{ème} saison !

Les candidatures pour intégrer l'équipe d'Accueil et d'Aide aux Départs sont ouvertes !

Afin d'évaluer et préparer au mieux les 7 candidats qui seront retenus pour éventuellement être appelés au cours de la saison, **une demi-journée de**



formation obligatoire (rémunérée) est organisée le **SAMEDI 5 DECEMBRE** en matinée (simulation d'accueil, animation mascotte, entraînement au chainage, consignes de sécurité...).

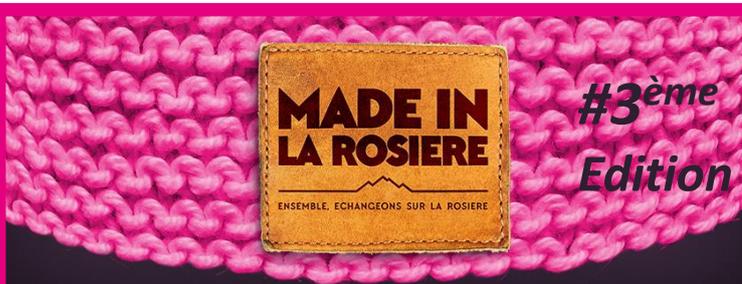
Les journées de mobilisation pré-retenues sont celles-ci : samedi 19 décembre, samedi 26 décembre, samedi 6 février, samedi 13 février, samedi 20 février, samedi 27 février, samedi 3 avril. Le programme est susceptible d'être ajusté en cours de saison, notamment en fonction des conditions météorologiques – éventuelles interventions le dimanche en cas de fortes intempéries.

Les membres de l'équipe bénéficieront d'une rémunération de 120 € par journée de présence (jusqu'à 10 h de présence sur le terrain) ainsi que diverses dotations: 4 forfaits journée, chaussures chaudes et imperméables (sauf éventuels agents déjà équipés l'hiver 19-20), bonnet + casquette « PTW », une doudoune sans manche « La Rosière », gants, repas chauds ou froids selon dispositifs. Des gilets fluos et « kway » de chainage sont prêts.

Vous avez le sens de l'accueil ? Vous êtes dynamique ? Vous aimez être à l'extérieur par tout type de météo ? Vous avez plus de 16 ans ? **Déposez votre candidature et motivations pour le dimanche 15 novembre au plus tard.** Précisez toutes vos coordonnées, âge, permis de conduire (oui/non), langues...

merci aussi d'indiquer s'il vous serait possible d'être présent le jeudi 10 décembre. **Envoyez à :**

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



"Made In La Rosière" regroupera pour la **3^{ème} Edition**, les acteurs économiques-socio-professionnels pour discuter et **échanger ensemble** sur les différents thèmes, projets, idées ou questions de la station. Rejoignez-nous et participez à ce moment collaboratif autour d'un petit déjeuner le

JEUDI 3 DECEMBRE à partir de 8h45
SALLE JEAN ARPIN

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané **Téléchargez gratuitement ILLIWAP** puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



Mairie - Direction
Une dernière séance !

ClubMed Jobs

Conformément à ses engagements avec la municipalité, le Club Med organisera sa seconde **session de recrutement "in situ" le mardi 27 octobre, Salle La Savoyarde, à Séz**, de 9h à 13h.

Hôtellerie, restauration, sports et loisirs ou encore supports et ventes (boutiques, services techniques et supports), le détail des postes à pourvoir est accessible sur le site ClubMedJobs.com.

<https://www.clubmedjobs.fr/>

! RAPPEL !

Mairie – Direction

Le Club Med La Rosière vous ouvre ses portes !

Journée "Portes Ouvertes" le **dimanche 6 décembre** prochain de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le Club Med sera heureux et fier de vous accueillir dans le respect des règles sanitaires. Une visite du Village et de ses Facilités vous sera proposée.

Apéritif le matin entre 11h et 12h et goûter l'après-midi entre 16h et 18h.



La Rosière

Mairie – Direction

Derniers jours pour intégrer l'Annuaire 2020 !



L'occasion de mieux se connaître et se reconnaître ; Où comment renforcer nos liens !

Réaliser un **trombinoscope** des acteurs socio-professionnels exerçant sur la commune et des membres actifs des associations locales.

Ecrivez à spop@montvalezan.fr, **avant le 30/10 !**

- Envoyez votre photo selon le plan de cadrage ci-dessus – sur fond clair, uni ou ciel ou bardage bois ou pierre
- Et indiquez à minima les champs suivants:
 - ✓ Nom, Prénom
 - ✓ Structure professionnelle ou associative
 - ✓ Fonction et depuis quand?
- Complétez à votre discrétion les éléments suivants,
 - Courriel pro, Téléphone pro
 - Date de naissance
 - Parcours d'études
 - Parcours professionnel
 - Région d'origine
 - "Hobbies"

Mairie – Direction

Pour + d'information
Suivez nous sur
@mairiemonvalezanlarosiere



Mairie – Direction des Services Techniques

Travaux de mise en sécurité de La Maison du Ski



ACTUELLEMENT



création dalle sur vide

APRÈS

Lors de la dernière visite du bâtiment par la Commission Préfectorale de Sécurité, le nouveau préventionniste du SDIS a estimé le bâtiment non conforme au regard des règles actuelles d'évacuation des fumées d'incendie.

Après multiples réunions de travail, un accord conforme a été trouvé. Il conviendra notamment de **supprimer l'atrium en ajoutant des dalles sur les vides existants**. L'escalier intérieur n'existera plus. Un nouvel ascenseur intérieur reliera le niveau caisses DSR au niveau ESF. L'ascenseur actuel intérieur ne desservira plus que la salle Jean Arpin. Travaux prévus pour 2021.

Les nouvelles surfaces ainsi créées au niveau +2 seront vendues à l'ESF par la mairie. A défaut, il aurait fallu créer un cheminement d'évacuation confiné à travers les locaux actuels de l'ESF depuis le point indiqué par une flèche rouge sur photo ci-dessus – totalement irréalisable !

Contact : Yann Magnani, dst@montvalezan.fr

Mairie – Finances

Vous pouvez désormais payer en ligne vos titres !



Nous facilitons vos démarches !

Dès à présent vous pouvez régler vos titres en ligne (*factures Trésor Public pour le compte de la mairie et ccas de Montvalezan*) via la passerelle indiquée sur notre site internet. Vous serez orientés sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques PayFip.gouv.fr

Contact : Sonia Julié, finances@montvalezan.fr